



HAL
open science

Genre et accord dans quelques dialectes arabes

Dominique Caubet, Marie-Claude Simeone-Senelle, Martine Vanhove

► **To cite this version:**

Dominique Caubet, Marie-Claude Simeone-Senelle, Martine Vanhove. Genre et accord dans quelques dialectes arabes. LINX 21: Genre et langage. Actes du Colloque tenu à Paris X - Nanterre les 14-15-16 décembre 1988, Mar 1989, France. pp.39-66. halshs-00009753

HAL Id: halshs-00009753

<https://shs.hal.science/halshs-00009753>

Submitted on 24 Mar 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique CAUBET, Université de Besançon, CNRS, U.A.1066, Paris III,
U.A.1028, Paris 7,
Marie-Claude SIMEONE-SENELLE, CNRS, U.A.1066, Paris III,
Martine VANHOVE, U.A.1066, Paris III.

GENRE ET ACCORD DANS QUELQUES DIALECTES ARABES

I - LE GENRE

1 - Le genre en sémitique

Historiquement, en sémitique, il semble que le genre n'était pas marqué dans la morphologie des substantifs, et qu'il ne se manifestait que dans les phénomènes d'accord, en particulier avec les pronoms.

Les langues sémitiques possèdent peu de suffixes puisqu'elles utilisent essentiellement le procédé de dérivation par schèmes pour la création de mots. Cependant, on note l'apparition d'un suffixe $-(a)(t)$, d'origine vraisemblablement déictique, qui permet, dès le départ, de marquer certaines oppositions :

- il permet d'opposer un singulatif au collectif pour les non-humains,
- un groupe humain à un individu,
- un sens spécialisé à un sens propre,
- il permet la création de noms abstraits.

David Cohen explique que ce n'est que plus tardivement, et "par raccroc", que ce suffixe sera amené à marquer l'opposition masculin-féminin, la classe des féminins constituant la classe marquée.

En ce qui concerne les verbes et les pronoms, en arabe classique, il existe une opposition de genre marquée morphologiquement aux 2ème et 3ème pers. du singulier, duel et pluriel.

2 - Etat actuel dans quelques dialectes arabes

Les dialectes étudiés pour cet article concernent les régions suivantes :

- Mauritanie : dialecte ḥassānīya,
 - Maroc : dialecte des environs de Fès,
 - Algérie : Alger,
 - Malte : maltais standard et dialectal,
 - Tunisie : dialectes des Marazig, de Takrouna, de Al-Ḥamma de Gabès, de Sfax et du Kef,
 - Egypte : arabe médian ("educated") du Caire,
 - Liban : dialectes de la montagne et des grandes villes du littoral,
 - Syrie : Damas,
 - Yémen du Nord : dialectes de Ḍafār, al-Maḥall, im-Maṭṭāḥ, Ṣanḡā' Ṣaḏdah...
- (cf. bibliographie pour les références précises)

Il existe deux types de marqueurs différents pour souligner l'appartenance au féminin, selon qu'il s'agit des pronoms et des verbes d'une part, et des nominaux (substantifs, adjectifs, participes) d'autre part.

a - Les verbes

Dans les verbes, les dialectes arabes peuvent connaître des distinctions de genre pour certaines personnes et à certaines conjugaisons. Rappelons qu'il n'y a que deux formes verbales : la conjugaison suffixale (valeur d' "accompli"), et la conjugaison préfixale (valeur d' "inaccompli").

Il existe des degrés dans la façon dont les distinctions de genre sont rendues dans les dialectes arabes ; certains d'entre eux connaissent une distinction "maximale", qui oppose le féminin au masculin aux 2ème et 3ème personnes du singulier et du pluriel ; d'autres, par contre, ne marquent cette distinction qu'au singulier, et seulement pour la 3ème personne (maltais, marocain pour la conjugaison préfixale...).

1 - la conjugaison suffixale

La conjugaison suffixale, comme son nom l'indique, est constituée au moyen d'indices de personne post-posés au radical du verbe.

- Pour les dialectes qui ont maintenu la distinction maximale, nous citerons l'exemple du verbe qui signifie "écrire" (1) :

	Ar.class.	Tunisie (Marazig)	(Ḍafār)	Nord-Yémen (al-Maḥall)
SG. 1.	<i>katab-tu</i>	<i>ktāb-t</i>	<i>katab-t</i>	<i>katab-k</i>
2.m.	<i>katab-ta</i>	<i>ktāb-t</i>	<i>katab-t</i>	<i>katab-k</i>
2.f.	<i>katab-ti</i>	<i>ktāb-ti</i>	<i>katab-ti</i>	<i>katab-š</i> (š < * k+i)
3.m.	<i>katab</i>	<i>ktāb</i>	<i>katab</i>	<i>katab</i>
3.f.	<i>katab-at</i>	<i>kātb-āt</i>	<i>katab-at</i>	<i>katab-at</i>
PL. 1	<i>katab-nā</i>	<i>ktāb-na</i>	<i>katab-na</i>	<i>katab-na</i>
2.m.	<i>katab-tum</i>	<i>ktābt-u</i>	<i>katab-tu</i>	<i>katab-kum</i>
2.f.	<i>katab-tunna</i>	<i>ktāb-tan</i>	<i>katab-tain</i>	<i>katab-kun</i>
3.m.	<i>katab-ū</i>	<i>kātb-u</i>	<i>katab-u</i>	<i>katab-u</i>
3.f.	<i>katab-na</i>	<i>kātb-an</i>	<i>katab-ain</i>	<i>katab-ain</i>

Beaucoup des dialectes modernes étudiés ici n'ont maintenu la distinction de genre qu'au singulier, à la 2ème ou à la 3ème personne :

- A la 2ème personne, certains dialectes distinguent un masculin en *-t* (identique à la 1ère personne), d'un féminin en *-ti* (Tunisie (al-Ḥamma, Sfax, le Kef, Mauritanie...)) :

(1) Pour toutes les conjugaisons, l'arabe classique a également des formes de duel qui n'existent pas dans les dialectes considérés ici.

	Tunisie (Sfax...)	Mauritanie
SG. 1.	<i>ktəb-t</i>	<i>ktəb-t</i>
2.m.	<i>ktəb-t</i>	<i>ktəb-t</i>
2.f.	<i>ktəb-ti</i>	<i>ktəb-ti</i>
3.m.	<i>ktəb</i>	<i>ktəb</i>
3.f.	<i>kətb-ət</i>	<i>kətb-ət</i>
PL. 1.	<i>ktəb-na</i>	<i>ktəb-na</i>
2.	<i>ktəb-tu</i>	<i>ktəb-tu</i>
3.	<i>kətb-u</i>	<i>kətb-u</i>

- La distinction minimale est celle qui oppose une 3ème personne du masculin, avec une marque Ø, à une 3ème personne du féminin suffixée en -t :

	Maroc	Malte
SG. 1.	<i>ktəb-t</i>	<i>ktib-t</i>
2.	<i>ktəb-ti</i>	<i>ktib-t</i>
3.m.	<i>ktəb</i>	<i>kitəb</i>
3.f.	<i>kətb-ət</i>	<i>kitəb-ət</i>
PL. 1.	<i>ktəb-na</i>	<i>ktib-na</i>
2.	<i>ktəb-tu</i>	<i>ktib-tu</i>
3.	<i>kətb-u</i>	<i>kitəb-u</i>

Remarquons que l'arabe marocain qui entre dans ce type d'opposition minimale pour le genre, a la particularité d'avoir conservé une forme en -i pour la 2ème personne, marquant ainsi une opposition de personne (2ème:1ère), et non de genre. Par contre, le maltais ne fait pas d'opposition entre la 1ère et la 2ème personne du singulier.

2 - la conjugaison préfixale

La conjugaison préfixale contient un indice de personne préfixé et un indice de nombre suffixé (sauf à la 1ère personne dans quelques dialectes : sg. *ʔaktub*, pl. *nəktub*) ; dans certains dialectes (marocain, tunisien de Sfax, des Marazig, *ḥassānīya*...), elle peut également porter une marque de genre suffixée à la 2ème pers. du singulier.

Pour tous les dialectes, il y a opposition de genre à la 3ème personne du singulier, sous forme d'un indice préfixé (*t-*, pour le féminin, *y-*, pour le masculin).

- Comme pour la conjugaison suffixale, on trouve des dialectes qui ont une opposition de genre au pluriel, ce qui représente le degré maximal :

	Ar. class.	Tunisien (Marazig)	Nord-Yémen (Ḍafār et al-Maḥall)
SG. 1.	<i>ʔa-ktubu</i>	<i>nə-ktəb</i>	<i>ʔa-ktub</i>
2.m.	<i>ta-ktubu</i>	<i>tə-ktəb</i>	<i>tu-ktub</i>
2.f.	<i>ta-ktubīna</i>	<i>tə-ktəb-i</i>	<i>tu-ktub-i</i>
3.m.	<i>ya-ktubu</i>	<i>yə-ktəb</i>	<i>yu-ktub</i>
3.f.	<i>ta-ktubu</i>	<i>tə-ktəb</i>	<i>tu-ktub</i>
PL. 1.	<i>na-ktubu</i>	<i>nə-kətb-u</i>	<i>nu-ktub</i>
2.m.	<i>ta-ktubūna</i>	<i>tə-kətb-u</i>	<i>tu-ktub-u</i>
2.f.	<i>ta-ktubna</i>	<i>tə-kətb-an</i>	<i>tu-ktub-ain</i>
3.m.	<i>ya-ktubūna</i>	<i>yə-kətb-u</i>	<i>yu-ktub-u</i>
3.f.	<i>ya-ktubna</i>	<i>yə-kətb-an</i>	<i>yu-ktub-ain</i>

— Il existe un degré intermédiaire où il n'y a de distinction de genre qu'aux 2ème et 3ème personnes du singulier (toutes les formes du pluriel sont suffixées en *-u*, quel que soit le genre):

	marocain	Ḥassānīya
SG. 1.	<i>nə-ktəb</i>	<i>nə-ktəb</i>
2.m.	<i>tə-ktəb</i>	<i>tə-ktəb</i>
2.f.	<i>t-ktəb-i</i>	<i>tə-ktəb-i</i>
3.m.	<i>yə-ktəb</i>	<i>yə-ktəb</i>
3.f.	<i>tə-ktəb</i>	<i>tə-ktəb</i>
PL. 1.	<i>nə-ktəb-u</i>	<i>nə-ktəb-u</i>
2.	<i>t-ktəb-u</i>	<i>tə-ktəb-u</i>
3.	<i>yə-ktəb-u</i>	<i>yə-ktəb-u</i>

- Enfin, le maltais présente le degré minimal, puisqu'il n'oppose les genres qu'à la 3ème personne du singulier :

SG. 1.	<i>ni-kteb</i>
2.	<i>ti-kteb</i>
3.m.	<i>yi-kteb</i>
3.f.	<i>ti-kteb</i>
PL. 1.	<i>ni-ktəb-u</i>
2.	<i>ti-ktəb-u</i>
3.	<i>yi-ktəb-u</i>

Il faut remarquer que l'arabe marocain n'offre pas de symétrie dans la distinction de genre dans les deux conjugaisons (c.suff., seulement à la 3ème pers. ; c.préf., 2ème et 3ème pers. du singulier).

b - Les pronoms personnels indépendants

1 - Le singulier

Dans la grande majorité des cas, il n'y a qu'un seul pronom pour la 1ère personne ; des dialectes du Nord-Yémen ont des pronoms différenciés à la 1ère personne.

En outre, on remarque que dans le dialecte de im-Maṭṭāh, au Yémen du Nord, la 3ème personne est indifférenciée, contrairement à ce qui se passe dans les autres dialectes.

	Ar.cl.	Nord-Yémen	Tunisie	Maur.	Malte	Maroc
		Ḍafār im-Maṭṭāh	Maraz. Takroun.			
SG. 1.m.	<i>ʔanā</i>	<i>ʔana</i>	<i>ʔanā</i>	<i>āne</i>	<i>āna</i>	<i>āna</i>
1.f.		<i>ʔani</i>				<i>yīān(a)</i>
2.m.	<i>ʔanta</i>	<i>ʔanta</i>	<i>ʔanta</i>	<i>enta</i>	<i>enti</i>	<i>əntä</i>
2.f.	<i>ʔanti</i>	<i>ʔanti</i>	<i>ʔanti</i>	<i>enti</i>	<i>enti</i>	<i>ənti</i>
3.m.	<i>huwa</i>	<i>hū</i>	<i>ʔahā</i>	<i>hū</i>	<i>hū</i>	<i>hūwä</i>
3.f.	<i>hiya</i>	<i>hī</i>	<i>ʔahā</i>	<i>hīya</i>	<i>hīya</i>	<i>hīyä</i>
						<i>īya/ī</i>
						<i>āna</i>
						<i>əntä</i>
						<i>ənti</i>
						<i>hūwä</i>
						<i>hīyä</i>
						<i>īya/ī</i>
						<i>hiya</i>

2 - Le pluriel

Au pluriel, on peut discerner deux types de dialectes : ceux qui ont une distinction de genre (seulement pour les 2ème et 3ème personnes), avec un degré maximal d'opposition ; et ceux qui ne distinguent pas le genre au pluriel, qui représentent le degré minimum :

	Ar.cl.	Nord-Yémen	Tunisie	Maur.	Malte	Maroc
		Ḍafār im-Maṭṭah	Maraz. Takroun.	-		
PL. 1.	<i>naḥnu</i>	<i>ḏiḥna niḥnā</i>	<i>ḥnē</i>	<i>(n)eḥnā</i>	<i>(n)ḥnā</i>	<i>aḥna ḥna</i>
2.m.	<i>ḏantum</i>	<i>ḏantu(m)</i>	<i>ḏantum</i>	<i>entum</i>	<i>entum</i>	<i>əntūmä intom əntūma</i>
2.f.	<i>ḏantunna</i>	<i>ḏantain ḏantina</i>	<i>enten</i>	<i>entum</i>	<i>əntūmäti intom</i>	<i>əntūma</i>
3.m.	<i>hum</i>	<i>hum</i>	<i>ḏihim</i>	<i>hum</i>	<i>hum</i>	<i>hūmä ūma hūma</i>
3.f.	<i>hunna</i>	<i>hin(han) ḏihinna</i>	<i>hen</i>	<i>hum</i>	<i>hūmäti ūma</i>	<i>hūma</i>

c - Les nominaux

Nous envisagerons successivement les cas des substantifs et ceux des autres nominaux (adjectifs ou participes).

1 - Les substantifs

Les substantifs se distinguent des autres nominaux en ce qu'ils ont un genre qui leur est propre. On remarque aujourd'hui dans les dialectes arabes que la très grande majorité des substantifs féminins sont porteurs d'un suffixe *-a(t)*. Le suffixe apparaît, selon les dialectes, sous une forme *-a(t)*, *-ä(h)*, *-e(h)*...

Cependant de nombreux phénomènes particuliers permettent de remettre en cause l'équation : suffixe *-a(t)* = féminin.

a - Existence de substantifs féminins sans marque

Il existe un certain nombre de substantifs de genre féminin (comme on peut l'observer dans l'accord avec les verbes, les adjectifs ou les pronoms) qui ne portent pas de morphème de genre ; il est intéressant de noter qu'il s'agit bien souvent des mêmes lexèmes limités à certains champs sémantiques (on les retrouve également en arabe classique):

- les parties du corps (en particulier les parties doubles),
- des noms d'objets inanimés (instruments, vêtements, armes...),
- des noms de lieux (maison, marché, route...),
- des noms d'éléments naturels,
- des noms d'aliments (beurre, huile, miel...),
- des noms d'êtres animés de sexe féminin,
- des noms de villes,
- des noms de langues.

On constate dans les dialectes une amorce de normalisation du système : certains noms féminins non marqués morphologiquement ont tendance soit à devenir masculins soit, au contraire, à prendre une marque *-a(t)*.

Il est également intéressant de noter qu'il existe une tendance inverse : certains termes des catégories sémantiques ci-dessus, masculins en arabe classique, sont féminins dans des dialectes, parfois sans changement morphologique. Peut-être est-ce par analogie avec les autres termes de la catégorie?

1 - Sont féminins sans marque dans tous les dialectes (comme en arabe classique) des parties du corps et des éléments naturels :

- oeil, main/bras, âme/souffle,
- terre et soleil.

Signalons en outre, pour certains dialectes :

- des noms d'êtres animés de sexe féminin :
- . Maroc : *xāḏəm* servante

1. Hassānīya : *ḥādām* : esclave ; *ṣaydah* : chamelle dressée ;
anz : chèvre

. *Ṣanāʿ* : *faras* : jument

- des noms de villes :

La plupart des noms de villes :

fās : Fès, *tūnīs* : Tunis, *zeyr* : Alger...

Cependant, à Malte, on note une grande variation d'un locuteur à l'autre.

2 - Sont féminins avec ou sans suffixe *-a(t)* selon les dialectes :

oreille (avec suffixe à Malte et au Liban),

marmite (avec suffixe au Maroc et au Liban),

mère (avec suffixe au Maroc).

- des noms de langue :

Ils sont féminins et presque toujours suffixés en *-a(t)* en arabe marocain où nous avons relevé des mots masculins empruntés au français qui deviennent féminins dans la langue d'accueil (on le remarque dans l'accord avec les pronoms) :

"l'anglais", *katdwi bī-ha* (f.sg.) ?

<l'anglais-tu parles dans-elle>

L'anglais, tu le parles ?

"l'argot" *lli f-əl*- "18ème" *ma ši hīya* (f.sg.) "l'argot" *dyāl mdīna waḥda* !

<l'argot-qui-dans-le 18ème-ne pas-elle-l'argot-de-ville-une seule>

L'argot qu'ils parlent dans le 18ème, ce n'est pas l'argot de toute une ville !

3 - Des substantifs féminins sans marque en arabe classique, masculins dans certains dialectes :

pied/jambe (masculin en maltais),

ventre (masculin en égyptien et en libanais),

maison (*qār*) (masculin en égyptien),

vent (masculin au Maroc et à Malte)

puits (masculin au Maroc et à Malte),

chemise (masc. au Maroc et en Egypte).

4 - Substantifs féminins sans marque en arabe classique, masculins ou féminins avec suffixe, selon les dialectes :

foie (avec suffixe *-a(t)* au Maroc et à Takrouna, masculin à Malte et en Egypte),

verre (masc. au Maroc, avec suffixe au Liban, masc. ou fém. suff. en Egypte),

5 - Substantifs féminins sans marque en arabe classique, masculins dans certains dialectes, féminins dans d'autres, ou des deux genres :

route/chemin (masc. à Takrouna, fém. au Maroc, *Ṣanāʿ*, Malte, Liban, des deux genres en Egypte),

rasoir, couteau *mūs* (masc. en Egypte, fém. à *Ṣanāʿ*, des deux genres au Maroc),

couteau *sakkīn* (masc. à Takrouna, fém. à *Ṣanāʿ* et en Egypte, des deux genres au Maroc, avec suff. à Malte).

6 - Substantifs masculins en arabe classique, féminins avec ou sans suffixe dans des dialectes :

lune (masc. à Malte, fém. à *Ṣanāʿ*, avec suff. au Maroc et à Takrouna),

pluie *maṣar* (fém. à Takrouna et à Al-Ḥamma),

coeur (fém. à Malte),

miel et huile (fém. au Maroc),

b - Les masculins en -a

Cette terminaison -a peut avoir des origines très différentes :

1 - les substantifs masculins en -a

- Ce -a final peut être issu d'une semi-consonne qui appartient à la racine, et dont la longueur se neutralise en finale ; c'est le cas de nombreux noms d'action :

ema : le fait d'être aveugle (masc. en marocain et égyptien, mais fém. en maltais, sous la forme *āma*),

ġla : le fait d'être cher (marocain)....

- Il apparaît après la chute d'un *ε* ou *ġ* à Malte, ou d'un *ɔ* dans beaucoup de dialectes :

. Malte :

zara : grain ; *raba* : champ cultivé ; *ħama* : boue ; *sema* : ciel

. Maroc :

ma : eau, *dwa* : médicament (ce terme est fém. à Malte et au Liban)...

- Il s'agit d'emprunts désignant des êtres de sexe masculin :

. Malte:

mastrudašša : charpentier ; *barba* : oncle ; *eremita* : ermite

Cependant, on note, quelquefois, et en particulier en maltais qui ne subit plus aucune influence de l'arabe littéraire, une tendance à rendre féminins les noms ayant une terminaison -a, quelle que soit leur origine; peut-être par souci de normalisation. C'est ainsi que les jeunes citadins accordent *zara* (grain) et *raba* (champ cultivé) au féminin, alors qu'ils sont toujours au masculin chez les vieux paysans.

2 - les substantifs masculins en -a(t)

- Au Yémen, Rossi donne toute une liste de substantifs masculins en -eh, pour *Ṣaneā*³:

šaybeh : un vieux, *rāhīneh* : un otage, *bāšeh* : un pacha, *xalīfeh* : un calife, *carīfeh* : un sergent.

- De même, au Maroc, on trouve :

bāša : pacha, *xlīfa* : calife.

Examinons maintenant les emplois du suffixe -a(t).

c - Le suffixe -a(t)

Nous commencerons par examiner les différentes valeurs du suffixe, puis nous essayerons de voir s'il est possible de dégager un invariant derrière toutes ces valeurs.

1 - la diversité des emplois

Le suffixe -a(t) remplit de nombreuses fonctions dans les dialectes arabes ; nous avons relevé les emplois suivants :

- formation du nom de la femelle par opposition au mâle,

- formation du nom d'unité par opposition au collectif,

-- formation d'un substantif dénombrable à côté d'un indénombrable,

- formation de nom d'action

- formation du nom d'acte unique, pour le nom d'action,

- formation de pluriels (surtout pour les groupes humains),

- formation de certains collectifs (non-humains),

- formation d'emplois de spécification.

Nous donnerons quelques exemples pour chaque emploi dans un certain nombre de dialectes.

1 - formation du nom de la femelle

Il s'agit généralement d'opposer la femelle au mâle ou la femme à l'homme (noms de métier...);

mâle	femelle
- Maroc :	
<i>kelb</i> : chien	<i>kelb-a</i> : chienne
<i>ḥmār</i> : âne	<i>ḥmār-a</i> : ânesse
<i>ewad</i> : cheval	<i>ewad-a</i> : jument
<i>bḡel</i> : mule	<i>bḡel-a</i> : mule femelle
<i>mūdīr</i> : directeur	<i>mūdīr-a</i> : directrice
<i>muḥallīm</i> : instituteur	<i>muḥallīm-a</i> : institutrice
<i>ḥbīb</i> : ami, oncle maternel	<i>ḥbīb-a</i> : amie...
- Malte :	
<i>kelb</i> : chien	<i>kelb-a</i> : chienne
<i>ṭattūs</i> : chat	<i>ṭattūs-a</i> : chatte
<i>ḥablīb</i> : ami	<i>ḥablīb-a</i> : amie
<i>ṣakkār</i> : homme mal habillé	<i>ṣakkār-a</i> : femme mal habillée
<i>ḥabbār</i> : speaker	<i>ḥabbār-a</i> : speakerine
- Yémen :	
(<i>Ṣaneā</i> ²):	
<i>biss</i> : chat	<i>biss-eh</i> : chatte
(<i>āl-Misrāx</i>)	
<i>dimm</i> : chat	<i>dimm-ah</i> : chatte
(<i>Ṣaedah</i>)	
<i>ṣaebī</i> : lézard	<i>ṣaeb-ah</i> : lézard (fem.)

Lorsque les lexèmes désignant le mâle et la femelle sont différents, le nom de la femelle est souvent suffixé en *-a(t)*.

- Maroc :	
<i>dīk</i> : coq	<i>dīk-eh</i> : poule
- Malte :	
<i>zīemel</i> : cheval	<i>debb-a</i> : jument
- Yémen :	
(<i>Ṣancā</i> ²):	
<i>ḡamal</i> : chameau, dromadaire	<i>nag-eh</i> : dromadaire (fem;)
<i>dīk</i> : coq	<i>dīḡāḡ-eh</i> : poule
<i>guzī</i> : agneau	<i>rixl-eh</i> : agnelle
(<i>Jabal aḡ-Ḍōmir</i>)	
<i>ḥimār</i> : âne	<i>ṭafw-eh</i> : ânesse
(<i>Ṣaneā</i> ² , <i>Ruḡm...</i>)	
<i>ḥimār</i> : âne	<i>bahīm-ah</i> : ânesse

(*al-eāqir*)
tabe : veau

cijl-eh : génisse

2 - formation du nom d'unité de collectifs

Le suffixe *-a(t)* sert également à former le nom d'unité pour les substantifs collectifs ; les collectifs désignent une classe formée d'éléments pris en bloc, sans qu'il y ait individuation ; ils concernent surtout le domaine sémantique des petits animaux (ou des animaux considérés en troupeaux), de la nourriture (fruits et légumes, oeufs...).

Le suffixe *-a(t)* permet de constituer un substantif désignant un individu de la collection ; il s'agit d'un passage de la catégorie du continu (indénombrable) à celle du discontinu (dénombrable). Nous prendrons quelques exemples pour chaque dialecte étudié.

Il faut remarquer que cette formation nominale, qui permet le passage à la catégorie du discontinu, peut se pluraliser en *-āt* ; ce pluriel est souvent appelé "pluriel de paucité" parce qu'il s'utilise pour les constructions avec les numéraux inférieurs à 12, et qu'employé seul, il permet de désigner un petit nombre d'individus (emploi que l'on pourrait rendre par le "quelques" français).

collectif	nom d'unité
- Maroc :	
<i>nməl</i> : fourmis	<i>nəml-a</i> : une fourmi
<i>bəḡər</i> : vaches	<i>bəḡər-a</i> : une vache
<i>bubbūš</i> : escargots	<i>bubbūš-a</i> : un escargot
<i>bēḡ</i> : oeufs	<i>bēḡ-a</i> : un oeuf
<i>lūz</i> : amandes	<i>lūz-a</i> : une amande
<i>kərmūs</i> : figues	<i>kərmūs-a</i> : une figue...
- Malte :	
<i>nāḡ</i> : moutons	<i>nāḡ-a</i> : un mouton
<i>bebbūš</i> : escargots	<i>bebbūš-a</i> : un escargot
<i>ba^ʔ</i> : punaises	<i>ba^ʔ-a</i> : une punaise
- Nord Yémen (<i>Ṣaneā^ʔ</i>)	
<i>baḡar</i> : bovins	<i>baḡar-eh</i> : une vache
- Tunisie (Takrouna)	
<i>baḡər</i> : bovins, vaches	<i>baḡər-a</i> : une vache
<i>ḡmam</i> : pigeons	<i>ḡmam-a</i> : un pigeon

3 - formation de substantifs dénombrables

Nous avons relevé un procédé de passage de la catégorie du continu (indénombrable) à celle du discontinu (dénombrable) qui implique le suffixe *-a(t)* ; dans certains dialectes, la simple suffixation suffit. D. Cohen parle de "nom de portion".

- Malte :	
<i>ḡobz</i> : pain	<i>ḡobz-a</i> : une miche de pain
<i>bzār</i> : poivre	<i>bzār-a</i> : un grain de poivre

- Tunisie (Takrouna) :

esal : miel

ḥumṣ : pois chiches

lḥām : viande, chair

esal-a : une goutte de miel
(en poésie)

ḥumṣa : un pois chiche

laḥma : un morceau de viande

Il s'agit d'un phénomène lié à la formation du nom d'unité pour les collectifs, puisque l'on désigne une quantité dénombrable.

En arabe marocain, le suffixe doit être associé à un schème de diminutif ; les substantifs ainsi formés se comportent comme des discontinus, ce qui se ressent en particulier dans la détermination nominale :

substantif continu	substantif discontinu
<i>esal</i> : du miel	<i>esāl-a</i> : un peu de miel
<i>lḥām</i> : viande	<i>lḥām-a</i> : un peu de viande
<i>tmār</i> : dattes	<i>tmār-a</i> : un peu de dattes
<i>smān</i> : beurre conservé	<i>smān-a</i> : un peu de beurre conservé

4 - formation de noms d'action

Le suffixe *-a(t)* est associé à certains schèmes de noms d'action :

verbe	noms d'action
- Maroc :	
<i>qnaṭ</i> : s'ennuyer	<i>qnaṭ-a</i> : fait de s'ennuyer
<i>kəḥḥ</i> : tousser	<i>kəḥḥ-a</i> : fait de tousser
<i>ġār</i> : être jaloux	<i>ġār-a</i> : fait d'être jaloux
<i>zeām</i> : être courageux	<i>zeām-a</i> : fait d'être courageux...

5 - formation d'un nom d'acte unique

-a(t) suffixé à un nom d'action permet de distinguer entre le nom d'action abstrait (sans suffixe), et l'acte unique (D. Cohen parle de "nom d'opération") :

nom d'action	nom d'acte unique
- Maroc :	
<i>ḥolm</i> : fait de rêver	<i>ḥolm-a</i> : un rêve
<i>ḡarḡb</i> : fait de frapper	<i>ḡarḡb-a</i> : un coup
<i>təḥmīm</i> : fait de se baigner	<i>təḥmīm-a</i> : un bain
- Malte :	
<i>ḥbīz</i> : cuisson	<i>ḥbīz-a</i> : une cuisson, fournée..
<i>krīb</i> : fait de grogner	<i>krīb-a</i> : un grognement
<i>ḥolm</i> : fait de rêver, rêves	<i>ḥolm-a</i> : un rêve...
- Tunisien (Takrouna) :	
<i>ḡarḡb</i> : fait de frapper	<i>ḡarḡb-a</i> : un coup
<i>təbsīm</i> : action de sourire	<i>təbsīm-a</i> : un sourire
<i>carḡk</i> : fait de se quereller	<i>carḡk-a</i> : une querelle

Mais la suffixation de *-a(t)* peut aussi conférer à un nom d'action la valeur de terme générique (Takrouna) :

ḡarba : "frappement, façon de frapper (nom modal)", par opposition à *ḡarb* : "fait de frapper".

6 - formation de pluriels

Le suffixe *-a(t)* entre dans la formation de certains pluriels ; il s'agit généralement des pluriels de groupes humains (noms de métier, ethnonymes...) ; ce suffixe servait à former des collectifs humains dans les langues sémitiques ; dans les dialectes arabes, ce sont des pluriels. Pour les ethnonymes, on a parfois modification du schème (qui prend la forme *ccāqa* au pluriel).

(C)

singulier	pluriel
- Maroc :	
<i>fəllāḡ</i> : paysan	<i>fəllāḡ-a</i> : paysans
<i>ḡəbbāḡ</i> : teinturier	<i>ḡəbbāḡ-a</i> : teinturiers
<i>nəʕʕār</i> : menuisier	<i>nəʕʕār-a</i> : menuisiers
<i>rīfi</i> : Rifain	<i>ryāf-a</i> : Rifains
<i>maḡrēbi</i> : Marocain	<i>mḡārḡb-a</i> : Marocains...
- Malte :	
<i>bunayyār</i> : pompier	<i>bunayyār-a</i> : pompiers
<i>ḡaddīād</i> : forgeron	<i>ḡaddīād-a</i> : forgerons
<i>kittīāb</i> : écrivain	<i>kittīāb-a</i> : écrivains
<i>ʕarrey</i> : lecteur	<i>ʕarreyy-a</i> : lecteurs
<i>barbīār</i> : barbier	<i>barbīār-a</i> : barbiers...
- Alger :	
<i>biskri</i> : hab. De Biskra	<i>bsākr-a</i>
- Tunisie (Takrouna) :	
<i>msāknī</i> : hab. de Msāken	<i>msāknīy-a</i>
<i>ʕerbi</i> : hab. de Djerba	<i>ʕrāb-a</i>
<i>tunsi</i> : hab. de tunis	<i>twāns-a</i>
<i>fallāḡ</i> : paysan, agriculteur	<i>fallāḡ-a</i>
<i>fxāxri</i> : potier	<i>fxāxrīy-a</i>
(al-ḡāmma) :	
<i>raḡḡāl</i> : bédouin	<i>raḡḡāl-ah</i> (2)
- A Ṣancāʕ, au Yémen, on trouve des pluriels de groupes d'animaux (le singulier est en <i>-ī</i>) :	
<i>gumrī</i> : tourterelle	<i>gamar-eh</i>
<i>fuxāxī</i> : lézard	<i>fuxayx-ah</i>

7 - formation de collectifs inanimés

Dans certains dialectes, des collectifs inanimés ont une terminaison *-a(t)* (n'ayant pas toujours pour origine le suffixe *-a(t)*).

- Malte :

zeba : teintures, *āmāra* : meubles, *fazōla* : haricots

(2) Ces pluriels en *-a(t)* ont aussi souvent un pluriel en *īn* : Takrouna : *zauwārīn* et *zauwāra* : falsificateurs, *zahwānīn* et *zahwānīya* : hommes de caractère gai ; Malte : *raḡḡāla* et *raḡḡālīn* : villageois.

appel de
note

- au Maroc, ils sont très nombreux :

māṭēša : tomates, *lūbya* : haricots, *xūdṛa* : légumes, *felfla* : poivrons, *gərca* : courgettes, *bəṣla* : oignons, *Ṣalbāna* : petits-pois, *ḥalwa* : gâteaux (3).

- Syrie :

banādōra : tomates

- Egypte :

banadūra : tomates

8 - formation d'emplois de spécification

Il s'agit d'opposer un sens propre à un emploi plus spécialisé :

sens propre	(Séparé)	sens spécialisé
- Malte :		
^ʔ <i>alb</i> : coeur		^ʔ <i>alb-a</i> : centre
<i>ba^ʔbīē^ʔ</i> : qq.ch. qui gargouille		<i>ba^ʔbīē^ʔ-a</i> : cruche, bulle d'air
<i>beyt</i> : terrasse		<i>beyt-a</i> : nid, trou
<i>bellūs</i> : velours		<i>bellūs-a</i> : nom d'une fleur...
∅		<i>kirš-a</i> : tripes
- Tunisie (Takrouna) :		
<i>kərš</i> : ventre		<i>kərš-a</i> : panse
<i>sekkīn</i> : coutelas		<i>sekkīn-a</i> : couteau de cuisine
<i>fār</i> : rat, souris		<i>fār-a</i> : souris, mollet
- Maroc :		
<i>ḥūt</i> : poissons		<i>ḥūt-a</i> : poisson, mollet
<i>kərš</i> : ventre		<i>kərš-a</i> : panse

Derrière cette longue liste d'emplois différents, peut-on essayer de dégager un invariant ?

11 - à la recherche d'un invariant

Nous commencerons par rappeler le rôle de ce suffixe dans les langues sémitiques, puis nous essayerons de chercher une opération commune à tous ces emplois dans les dialectes arabes modernes.

1 - rappel historique

David Cohen pose l'hypothèse que ce marqueur est au départ un article de type déictique ; en tant que suffixe, sa fonction la plus anciennement attestée est double :

- une marque de collectif pour les humains,
- un singulatif pour les collectifs non-humains.

Il signale d'autres emplois dans la formation des noms abstraits, la nominalisation des adjectifs et dans des emplois métaphoriques.

David Cohen, évoquant la pauvreté des langues sémitiques en

(3) Le nom d'unité est souvent semblable au collectif ; ainsi, on trouve en arabe marocain : *māṭēša* : une tomate, *felfla* : un poivron, *gərca* : une courgette, *bəṣla* : un oignon, *Ṣalbāna* : un petit-pois (pas encore écossé), *ḥalwa* : un gâteau ; par contre, on utilise un classificateur pour les légumes petits et de forme arrondie : *ḥabba d-əṣ-Ṣalbāna* : un petit-pois (grain) ; *ḥabba d-əl-lūbya* : un haricot blanc.

note

suffixes, explique qu'ils ont dû servir à l'équilibration formelle des systèmes.

Il attribue à ce suffixe un rôle d'actualiseur, de spécificateur, en tant qu'ancien élément déictique, porteur de détermination. $-a(t)$, dont la vacuité sémantique a permis cette "omnivalence" n'est cependant pas dépourvu de fonction.

2 - Peut-on dégager un invariant dans les dialectes actuels ?

Nous allons essayer de regrouper les huit emplois que nous avons relevés dans les dialectes.

Tout d'abord, nous avons noté des valeurs qui permettent de passer d'une catégorie à l'autre : de la catégorie du continu (indénombrable, appréhendé de façon globale), à celle du discontinu (décomposable en unités).

1 - Le passage du continu au discontinu

Un certain nombre d'emplois peuvent se regrouper sous cette opération :

- la formation du nom d'unité (discontinu) pour les collectifs (continus),
- l'opposition entre l'acte unique (discontinu) et le nom verbal abstrait (continu),
- le passage à la catégorie du discontinu, parfois en association avec un schème de diminutif, pour les substantifs continus désignant la nourriture en particulier.

Tous ces emplois peuvent s'analyser en termes de recatégorisation : passage du continu au discontinu.

2 - Le passage au continu, le lissage

On a également observé le phénomène inverse : la suffixation en $-a(t)$ permet d'envisager des groupes humains en bloc, et non plus comme une somme d'individus ; il s'agit d'une opération de lissage, où toutes les différences sont gommées, et où on appréhende le groupe comme un ensemble continu.

Il en est de même pour la formation des noms d'action, qui permettent de faire référence directement à des propriétés ("le fait de..."), sans passer par un dénombrement.

3 - l'opposition masculin-féminin

Le suffixe permet aussi de marquer des oppositions entre une classe marquée morphologiquement et une classe non marquée morphologiquement.

Nous regrouperons toutes ces opérations sous une opération plus générale de construction d'une classe, de "délimitation", qu'il s'agisse de la construction d'une classe d'occurrences associée à une notion (un ensemble de propriétés), pour les deux premières opérations de recatégorisation (passage du discontinu au continu, ou du continu au discontinu), ou de la construction d'une classe marquée, par

opposition à une classe non marquée.

Avant d'aborder le problème spécifique de l'accord, nous allons donner un bref aperçu de l'opposition de genre dans les adjectifs et les participes.

d - les adjectifs et les participes

- Les adjectifs peuvent avoir trois ou quatre formes différentes :
 - deux formes de singulier, dont une suffixée en *-a(t)*,
 - une ou deux formes de pluriel.

Dans certains dialectes, les adjectifs en *-i*, qui forment un pluriel externe en *-īn*, ont souvent une forme de féminin pluriel en *-āt*.

L'existence de ces formes, que nous allons étudier brièvement, ne préjuge pas d'une automaticité de l'accord ; c'est ce que nous verrons dans la dernière partie.

- Dans certains des dialectes étudiés ici, il y a des adjectifs qui n'ont qu'une forme de singulier ; on distingue plusieurs raisons à cette invariabilité.

1 - Les adjectifs sémantiquement féminins

Ces adjectifs, comme en arabe classique, ne sont pas marqués morphologiquement comme féminins, mais ils ne peuvent s'appliquer qu'à des êtres de sexe féminin :

- Egypte :

ḥāmīl : enceinte, *ʿāgīr* : infertile, *ʿaqīm* : stérile,
walūd : fertile, *ḥāʿiq* : pubère...

- Tunisie (Takrouna) :

ḥāmīl : enceinte (employé par les hommes)
cāger : stérile, inféconde, *bāloḡ* : pubère, adulte...

- Yémen (*al-Ḥadā*) :

ḥāmīl : enceinte

- Mauritanie :

maxōḡ : près de mettre bas (chamelle) ; *ḡarznī* : au lait peu abondant, mais fortifiant

- au Maroc, ces adjectifs sont suffixés en *-a(t)* :

eaḡr-a : stérile, *ḥaml-a* : enceinte...

2 - Les adjectifs invariables

a - les adjectifs en *-i*

- à Malte, il existe un certain nombre d'adjectifs en *-i* invariables en genre et en nombre (il s'agit d'emprunts) :

attwāli : actuel, *rāri* : rare

- de même à Takrouna, quelques adjectifs de couleur :

ḥamri : roux, rougeâtre

ainsi que des adjectifs de relation s'accordant avec des substantifs non-humains (on remarque toutefois un flottement dans l'accord) :

baṭāniya ṣerbi : couverture de Djerba

lebsa tūnsi : façon de s'habiller tunisoise
ḡunnaya tūnsi/tūnsiya : chanson tunisoise
- adjectifs d'origine en Egyptien(cf.Sallam) :
baladi "local", *arabi* "arabe", *ngilīzi* "anglais..."

b - Des adjectifs en -a à Takrouna

xulqa : magnifique(s)
kəmmuša : âpre(s), dur(e)(s) en affaire

c - Des adjectifs de couleur empruntés

Nous avons relevé des exemples au Maroc et à Malte.
- Malte : *rōza* : rose, *viola* : violet, *kannella* : marron
- Maroc : *rōz* : rose, *grūna* : grenat, bordeaux, *mōv* : mauve

d - Certains adjectifs en arabe égyptien "éduqué"

. adjectifs de qualité sur le schème *CaCūC* :
laeūb "joueur", *ḡaqūd* "méprisable", *ḡayūr* "jaloux" ...
. adjectifs à finale -ā^o :
šammā^o "sourd", *hayfā^o* "mince", *šamṭā^o* "grisonnant" ...

e - Les élatifs

Enfin, on remarquera que les élatifs sont invariables :

- Takrouna :

ašḡar : plus petit, *akbar* : plus grand, âgé

- Maroc :

kbər : plus grand, *qəll* : moins, *šḡər* : plus petit

āmīna kbər mən xū-k : Amina est plus vieille que ton frère.

<amina-plus grand-frère-~~tu~~toi>

La comparaison peut aussi se faire au moyen de l'adjectif, avec une préposition différente ; dans ce cas, l'adjectif s'accorde en genre ou en nombre :

āmīna kbīra əla xū-k : Amina est plus vieille que ton frère.

<amina-grande-sur-frère-toi>

II - L'ACCORD

Nous examinerons successivement la question de l'accord de l'adjectif (et du participe) avec le substantif féminin singulier, pluriel, l'accord du verbe avec le sujet, et nous consacrerons un chapitre particulier aux collectifs.

1 - L'accord de l'adjectif ou participe avec le substantif

a - Le substantif est féminin singulier

- A l'exception des adjectifs invariables en genre et/ou nombre (cf. I d. 2) l'accord est marqué au féminin par l'adjonction d'un suffixe -a(t).

Cet accord est d'ailleurs un des signes qui permet de reconnaître des substantifs féminins sans marque, puisque l'adjectif s'accorde au féminin, ainsi que la forme verbale et les pronoms anaphoriques.

Malte :
kutra ʿadīma : une vieille couverture
 Maroc :
aṭ-ṭrēq ʿal-qdīma : la vieille route

b - Le substantif est au pluriel féminin ou masculin

1 - L'adjectif est au pluriel

Il est rare que les dialectes fassent une distinction de genre au pluriel ; ceci ne concerne que les adjectifs qui ont une forme de pluriel externe (4) ; dans ce cas, ils opposent un pluriel masculin en *-īn*, à un pluriel féminin en *-āt*. Pour les adjectifs qui ont un pluriel interne, il n'y a qu'une seule forme de pluriel, la différence de genre ne pouvant se marquer que par suffixation.

appel de note

L'accord au féminin pluriel en *-āt* pour les adjectifs semble réservé à trois cas :

- pour des adjectifs d'appartenance à un groupe social (dont on ne sait pas s'ils sont vraiment adjectifs ou substantifs), quand ils sont associés à des substantifs désignant des humains ou gros animaux domestiques de sexe féminin :

- Syrie (Damas) : (accord au masc. pl. ou fém. pl.)
nəswān məsəlmīn/məsəlmāt : des femmes musulmanes
n-nəswān ʿal-xāynāt/ʿal-xāynīn : les femmes traîtresses
 On trouve ce même genre de phénomène au duel :
ʿal-bəntēn ʿal-ḥəlwīn/ʿal-ḥəlwāt : les deux belles filles

- Takrouna :
zəbbād (masc.), *zəbbāda* (fém.) : "qui donne beaucoup de beurre (lait, bête ; plante, pâturage dont la consommation favorise la production de beurre)". Lorsque le substantif est inanimé, un seul pluriel : *zəbbādīn*; lorsqu'il s'agit de bêtes laitières, le pluriel est marqué comme féminin : *zəbbādāt*.

Il y a parfois flottement dans l'accord pour quelques rares adjectifs qui ne peuvent s'appliquer qu'à des êtres humains :

zeīm (masc.), *zeīma* (fém.) : "habile, expert, qui a des qualités de chef, fém. maîtresse femme". Un pluriel commun : *zeīm* et aussi un pluriel marqué masculin : *zeīmīn*, et un pluriel marqué féminin : *zeīmāt*.

- Au Maroc, il semble que les formes de pluriel en *-āt* pour les substantifs entraînent souvent des adjectifs à pluriel externe en *-āt* ; il y aurait donc aussi un phénomène d'assonance :

hād-ʿal-ayālāt ʿerūblyāt : ces femmes sont paysannes
hād-ʿal-ayālāt ma šī ʿarūblyāt : ces femmes ne sont pas arabes
hād-ʿal-bnāt fāslyāt/fāslyīn, bāḍawlyāt, tūnslyāt, fṛansūwlyāt...
 Ces filles sont de Fès, de Casa, de Tunis, françaises...

(4) L'arabe distingue deux types de pluriel : le pluriel interne formé sur des schèmes spécifiques, et le pluriel externe formé par la suffixation d'un morphème au substantif singulier.

note

appel de note
hād-əl-bəgrāt rūmīyāt : ces vaches sont importées (originaire^s de l'étranger) (5)

- d'autre part, au pluriel de noms d'unités de collectifs, formés avec le suffixe *-āt*, et utilisés avec les numéraux, ou pour désigner un petit nombre d'éléments :

Syrie (Damas) :

bānādōrayāt mawīyye/māwīyyāt : des tomates juteuses

Nous reparlerons du problème des collectifs dans la dernière partie.

A part ces quelques cas, l'accord se fait avec la forme unique de l'adjectif pluriel :

- Maroc :

ksāwi bōyāḍ, qōqīyīn : des robes blanches, violettes

hād-ət-tšwērāt məzīwnīn, gẓīwlīn : ces photos sont mignonnes, jolies

- Malte :

ḡomos (fém. pl.) *maḥmuḡīn* : des chemises sales

nisa (rḡīl) *maḥruḡīn* : des femmes (des hommes) occupé(e)s

- Takrouna :

zəmnīn pluriel de *zəmnī* et de *zəmnīya* : antique, ancien

2 - L'adjectif est au "féminin singulier"

- A Malte, avec les substantifs pluriels (humains ou non), on peut avoir l'accord de l'adjectif au féminin singulier (c'est rare, mais considéré comme idiomatique par les grammairistes). C'est le cas dans les expressions figées : *b āyneḡ* (f.pl.) *mālūḡa* : les yeux fermés, ou en poésie : *toroḡ* (f.pl.) *tayba* : de bons chemins.

- Pour certains dialectes (Maroc), nous serons amenées à poser d'emblée le problème des niveaux de langue ; en effet, lorsque le sujet abordé est intellectuel au sens large, les dialectes non écrits sont souvent conduits à emprunter, soit à une langue étrangère comme le français, l'anglais, l'italien ou l'espagnol, soit à la langue littéraire.

En étudiant des corpus, on s'aperçoit que les emprunts lexicaux à l'arabe littéraire sont souvent assortis de règles d'accord particulières : pour les substantifs inanimés, l'arabe littéraire fait l'accord au féminin singulier et lors d'emprunts, cette règle est parfois respectée pour tous les éléments (verbe, adjectif, pronom), et parfois seulement pour une partie d'entre eux.

... "*b-ən-nəḡba l-əl-lūḡāt* (f.pl.) *əl-ḡoxra*" (f.sg.) *lli katcaḡfi-ḡa* (f.sg.)...

< dans-le rapport-à-les langues-l'autre(f.)-que-tu connais-elle >

... par rapport aux autres langues que tu connais...

bḡāt (f.sg.) *dāk-əd-duwwal* (m.pl.).... : Ces états ont commencé à ---
< elle a commencé-ce-les états >

note
(5) Pour marquer l'origine, avec des substantifs inanimés, on utilise un complément circonstanciel : *hād-ət-taksīyāt ma šī man fās*
< ce-les taxis-ne pas-de-Fès > : ces taxis ne sont pas de Fès

ma kāynīn (pl.) § "*ʿāflām*" *mazīwna* (f.)...
<ne-il y a-pas-films-bonne>
Il n'y a pas de bons films...

2 - L'accord du verbe avec le sujet

Dans les dialectes qui possèdent des formes verbales différenciées en genre au pluriel, l'accord se fait automatiquement : si le sujet est féminin pluriel, le verbe est au féminin pluriel, ni la place du sujet par rapport au verbe, ni la nature du sujet (animé ou inanimé) n'interviennent, contrairement aux règles d'accord en arabe classique.

A Malte, il est à noter que les grammaires signalent comme idiomatique un accord au féminin singulier avec un sujet au pluriel. Ce cas de figure ne s'est jamais présenté dans les corpus relevés sur le terrain.

3 - L'accord avec les substantifs collectifs

Les collectifs désignent traditionnellement des collections d'objets, d'animaux ou d'aliments, appréhendés en tant que groupes. Nous verrons qu'il existe également des substantifs désignant des groupes humains qui, bien que n'étant pas à proprement parler des collectifs, ont un comportement particulier pour l'accord.

a - Les vrais collectifs

Rappelons que ces substantifs désignent des groupes non-humains.

- L'accord avec le verbe ou les adjectifs se fait généralement au masculin singulier :

- Takrouna :
isīl šaḥmu : sa graisse coule
<il coule-graisse-lui>
fār yalcəb : des souris jouent
<souris-il joue>

- Maroc :
məzyān hād-əl-fūl ! : elles sont bonnes, ces fèves !
<bon-ce-le fève>

- Malte :
wera² nīāšəf ya²bad malayr
<feuille-sèche-il prend feu>
Les feuilles sèches prennent vite feu.

- Cependant, le collectif peut être ressenti comme un pluriel ; nous avons rencontré ce cas à Malte :

il-wera² ya²aw mis-siḡar : les feuilles tombent de l'arbre.
<le feuille-ils tombent-de l'arbre>

b - Les groupes humains

D'une manière assez générale dans les dialectes arabes, les substantifs désignant les groupes humains peuvent avoir un comporte-

ment particulier à mi-chemin entre collectif et pluriel.

- Ces substantifs sont parfois des pluriels mais l'accord peut se faire au féminin singulier ou au pluriel :

- accord au f.sg. :

- Marazig

lawlad əs-sġār txoqđ : les petits enfants courent en tous sens.

ɾ-ɾammāya tsarrəb : les lanceurs d'offrande défilent.

- Alger :

kānət ən-nās eā²iša : les gens vivaient

<elle était-les gens-vivante>

ən-nās bdet tadxul l-lħisb : les gens ont commencé à entrer au parti

<les gens-elle a commencé-elle entre-à-le parti>

- Takrouna :

mšāt nās u žāt nās : des gens sont partis et des gens sont venus

- Maroc :

ən-nās kull-ha/kull-ħum : tous les gens

-les gens-tout-elle/eux>

- accord au pl. :

- Marazig :

yaşarxu ɾ-ɾammāya u yaqəħru : les lanceurs d'offrande tirent des coups de feu et sortent.

nnasawīn gālelli (gālan + lī) hekka : les femmes m'ont dit ceci.

- Takrouna :

ən-nsē yirkbu : les femmes montent à mule

- Alger :

ən-nās daxlu w dāru : les gens sont entrés et ils ont fait

<les gens-ils sont entrés-et-ils ont fait>

(cf. ci-dessus où l'accord est au féminin singulier chez le même locuteur)

- Yémen :

ən-nās yušillumuh : les gens le prennent

<les gens-ils prennent lui>

ən-niswān yiglisēn yibkēn : les femmes s'asseoient en pleurant.

<les femmes-elles s'asseoient-elles pleurent>

- Au Maroc, nous avons trouvé dans un corpus, certains substantifs singuliers, désignant, de façon plus ou moins métaphorique, des groupes humains, repris par un pronom anaphorique au pluriel :

wāħed-əd-dār (f.sg.), *kāyn eand-ħum* (pl.)...

<un la maison-il y a-chez-eux>

Dans une maison, ils ont....

əl-eā²ila f.sg. *kathqər b-wāħed-əl-ħəqra*... *ħetta ūlād-ħum* pl.

kaytəbeū-ħum pl.

<la famille-elle parle-avec-un le parler-jusqu'à-fils-eux-ils suivent-eux>

La famille parle un parler, et même leurs enfants les suivent...

Conclusion

Cet accord du collectif au féminin singulier rappelle l'une des valeurs primitives du suffixe (-a(t)) comme marque de collectif des groupes humains en sémitique. Dans les dialectes arabes que nous avons étudiés, elle est devenue marque de pluriel pour les noms de métier et les ethnonymes (cf. I.c.i.6).

ital

Sans doute conviendrait-il de pousser plus loin la comparaison car on note, en effet, que toutes les formes dites "féminines", qu'elles soient verbales, pronominales, adjectivales ou participiales, sont souvent liées à un pluriel : pluriels inanimés comme en arabe classique et dans un niveau "médiān" pour les dialectes, pluriels humains dans beaucoup de dialectes, pluriels animés et inanimés à Malte."

Une étude plus approfondie de ce lien entre le nombre et le féminin singulier, entre la recatégorisation et l'opposition de genre reste à faire.

BIBLIOGRAPHIE

- Pour les dialectes yéménites (du Nord) :
 - P. Behnstedt : Die Nordjemenitischen Dialekte. Teil I : Atlas, Wiesbaden, 1985.
 - Die Dialekte der Gegend von *Ṣa'adah* (Nord-Jemen), Wiesbaden, 1987.
 - W. Diem : Skizzen jemenitischer Dialekte, Beyrouth, 1973.
 - E. Rossi : L'arabo parlato a *Ṣane'ā*². Grammatica, Testi, Lessico, Roma, 1939.
- Pour les dialectes tunisiens :
 - G. Boris : Documents linguistiques et ethnographiques sur une région du Sud-tunisien (Nefzaoua), Paris, 1951.
 - Lexique du parler arabe des Marazig, Paris, 1958.
 - W. Marçais et D. Fares : "Trois textes arabes d'*Él-Hamma* de Gabès", *Journal Asiatique*, Avril-Juin 1931 ; Oct.-Déc. 1932 ; Juil.-Sept. 1933.
 - W. Marçais et A. Guiga : Textes arabes de Takroûna (textes et glossaire), Paris, 1925 et 1955-61.
 - M.-C. Simeone-Senelle : Les formes verbales "dérivées" dans des dialectes maghrébins - Etude morphologique, sémantique et lexicale. Thèse de 3ème cycle. Paris III. 1984.
 - M. Darot : Problèmes de détermination et de quantification en arabe dialectal tunisien, Thèse de 3ème cycle, Paris 7, 1981.
- Pour le dialecte *ḥassānīya* :
 - D. Cohen : Le dialecte arabe *ḥassānīya* de Mauritanie, Paris, 1963.
- Pour le dialecte égyptien :
 - M. Hinds, el-S. Badawi : A Dictionary of Egyptian Colloquial. ^{Arabic Beirut} Librai-
rie du Liban. 1986.
 - A. M. Sallam : "Concordial relations within the noun-phrase in Educated Spoken Arabic (ESA)", in *Archivum Linguisticum*, X, 1 (new series), 1979.
- Pour le dialecte syrien (Damas) :
 - M. W. Cowell : A reference grammar of Syrian Arabic (based on the dialect of Damascus), Georgetown University Press, Washington D.C., 1964.

- Pour le dialecte marocain (la région de Fès) :
Dominique Caubet : **Grammaire d'une variété d'arabe marocain (région de Fès)**, Thèse d'état, Paris 7, 1989.

- Pour Malte :

- J. Aquilina : **The Structure of Maltese**. Malte : The Royal University of Malta. 1973 (1959).
Maltese-English Dictionary. Volume One A-L. Malte: Midsea Books. 1987.
- L. Schembri : **Damma ta' Kliem**. Dizzjunarju Malti-Ingliż-Taljan. Malte : P.E.G. 1986.
- E.F. Sutcliffe : **A Grammar of the Maltese Language**. Malte : Progress Press. 1960 (1936).

- Pour le Liban :

- M. Feghali : **Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban**. Paris : Imprimerie Nationale. 1928.

- Ouvrages généraux :

- D. Cohen : Séminaires donnés à l'E.P.H.E. "Morphogénèse et morphosynthèse en sémitique". 1987-1988.
- M. Feghali et A. Cuny : **Du genre grammatical en sémitique**. Paris: ~~Paul Geuthner~~. 1924.
- H. Fleish : **Traité de philologie arabe**. Vol. I : Préliminaires. Phonétique. Morphologie nominale. Beyrouth : Imprimerie Catholique (Recherches publiées sous la direction de l'Institut de lettres orientales de Beyrouth, Tome XVI). 1961.
- W. Marçais : "Le nom d'une fois dans le parler arabe de Djendouba (Nord-ouest tunisien)". Cinquantenaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Paris / ~~Champion~~. 1921.

Les autres données sont celles recueillies par les trois auteurs lors de leurs enquêtes sur le terrain.

N.B. La transcription des termes arabes a été harmonisée, c'est celle adoptée traditionnellement par les arabisants.